



**PLUmobi)e**

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### PLUMOBILE... TOUJOURS GRATUIT EN 2024!!!

**Château-Richer, le 7 décembre 2023** — La MRC de La Côte-de-Beaupré est fière d'annoncer le retour de la gratuité des déplacements de PLUmobile! Ainsi, les citoyens.nes de la Côte-de-Beaupré pourront continuer à se déplacer GRATUITEMENT à bord des véhicules PLUmobile jusqu'au 31 décembre 2024.

*« La gratuité des déplacements et la qualité des services font en sorte que les gens de la Côte ont adopté PLUmobile pour le travail, les études ou les loisirs. Tous les parcours, L'Express Sainte-Foy Hydro-Québec, le Bus Québec Desjardins et l'autobus Réservé de la Côte ont vu leur achalandage croître au cours de l'année 2023, »* souligne M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Le Conseil de la MRC octroie une aide financière d'un montant de 200 000 \$ pour offrir la gratuité et appuyer PLUmobile. Cette contribution financière de la MRC est complémentaire à celles des municipalités.

*« L'année 2023 marque un moment important pour PLUmobile, alors que davantage de déplacements ont été effectués par rapport à 2019, soit avant la pandémie. Cela démontre que PLUmobile répond aux besoins des gens de la Côte et je tiens à remercier les membres du Conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré pour leur confiance renouvelée et pour nous donner les outils pour continuer d'avancer, »* mentionne M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUmobile.

*« La gratuité des déplacements et les résultats de PLUmobile font des jaloux. Je suis régulièrement interpellé à ce sujet et je suis fier de notre service de transport collectif et adapté. Je profite de l'occasion pour inviter les usagères et les usagers à être des ambassadeurs et à inviter leurs amis et voisins à développer l'habitude PLUmobile »,* conclut M. Pierre Lefrançois.

#### **À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré**

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des 9 municipalités locales et villes suivantes et des territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85% de la superficie totale du territoire de la MRC : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.

Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels.

### À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de la Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

Développement Côte-de-Beaupré est gestionnaire de PLUMobile

### À propos de PLUMobile

PLUMobile – Organisateur de déplacements est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de desservir les résidents, étudiants, travailleurs et visiteurs, en offrant un service de transport collectif pour les étudiants, travailleurs et touristes et de transport adapté pour personnes handicapées physiques, mentales et visuelles. PLUMobile est offert sur les territoires de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de l'Île d'Orléans.

Municipalités desservies

*Côte-de-Beaupré* : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Ferréol-les-Neiges

*Île d'Orléans* : Saint-Pierre, Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent, Sainte-Pétronille.

- 30 -

#### Sources:

Matthieu Tremblay, coordonnateur au transport  
Développement Côte-de-Beaupré  
Tél. : 418.827.5256 poste 301  
[matthieu.tremblay@developpementcdb.com](mailto:matthieu.tremblay@developpementcdb.com).

Béatrice Pauly, responsable du greffe et des communications  
MRC de La Côte-de-Beaupré  
Tél. : 418.824.3444  
[beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca](mailto:beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca)